## BRANCHE DE L'HOTELLERIE DE PLEIN AIR - CQP OUVRIER/ÈRE QUALIFIÉ/E DE MAINTENANCE REFERENTIEL 2020 – DOSSIER TELECHARGEABLE SUR LE SITE DU RNCP

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES  Identifie les compétences et les	REFERENTIEL D'EVALUATION  Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	CRITÈRES D'ÉVALUATION	MODALITÉS D'ÉVALUATION
	Bloc 1 Organiser ses activ	vités d'ouvrier qualifié de maintenance en hôtellerie de plein air	
A1 Organisation des activités d'ouvrier qualifié de maintenance en hôtellerie de plein air	C1.1 Identifier et caractériser les futures interventions pour organiser ses actions ou en référer à son responsable, en respectant le périmètre d'intervention du poste et le périmètre d'habilitation individuel.  C1.2 Organiser sa journée en fonction du planning établi, des demandes ponctuelles ou des consignes données par son responsable, en mobilisant les moyens nécessaires et en enregistrant les interventions dans	Une analyse précise et pertinente des interventions est effectuée (intervention de contrôle, entretien, ou réparation, caractère d'urgence, ressources et degré d'autonomie nécessaire).  * Les caractéristiques des équipements et leurs dysfonctionnements récurrents sont connus et identifiés par le candidat.  * Les différents types d'activité et d'intervention (entretien, réparation, révision) sont connus du candidat.  * Les délais et les ressources (outils, matériel,) nécessaires à l'intervention sont identifiés et estimés correctement.  Une organisation logique et optimisée des activités quotidiennes est mise en place.  * Le candidat identifie les priorités en prenant en compte la gravité des pannes, le nombre de personnes concernées, la sécurité des personnes et des biens.  * Le candidat renseigne régulièrement et correctement les interventions dans les outils de suivi sur support papier ou numérique (cahier de liaison, tableau,	Evaluation des acquis professionnels en entreprise (Observation au poste de travail ou mise en situation) (20 % note finale); Epreuve écrite technique (30 % note finale); Epreuve orale à partir d'une étude de cas
	les outils de suivi adéquats pour optimiser l'activité de maintenance.  C1.3 Transmettre à son responsable, à l'équipe ou au client des informations relatives aux	applications consultables sur ordinateur, téléphone ou tablette)  Le candidat communique efficacement à l'écrit et à l'oral avec les différents interlocuteurs.  *Les informations transmises sont suffisantes pour remédier aux anomalies et	présentée devant jury : questions- réponses (50 % note finale)

	interventions en cours ou à réaliser (type de demande, délai de traitement, demande hors du périmètre d'intervention) pour assurer la continuité et la qualité du service.	elles permettent la réalisation de la tâche.  *Les renseignements fournis au client lui permettent de prendre les dispositions nécessaires pendant les travaux.  *Le candidat sollicite le bon acteur au sein de l'entreprise et transmet des informations adaptées à la situation.
	C1.4 Participer sur demande du responsable à la gestion des stocks, aux achats courants et au suivi des fournisseurs ou prestataires pour assurer la continuité de l'activité de maintenance.	Le candidat contribue efficacement à la gestion des stocks et aux achats.  * Le candidat connait les processus en vigueur dans les entreprises du secteur (saisonnalité, produits, type de fournisseurs,), il décrit succinctement les contrats de maintenance existants.  * Le candidat recense et contrôle régulièrement les stocks à l'aide des outils de suivi et des procédures établies.  Le candidat effectue en autonomie des commandes simples (matériel, pièces détachées, fournitures, consommables) et des relances des fournisseurs adaptées aux besoins et au planning.
A2. Contribution aux démarches de qualité et de développement durable en vigueur au sein des entreprises de l'hôtellerie de plein air	C1.5 Contribuer à travers ses activités de maintenance et d'entretien à l'application des démarches de qualité et de développement durable en vigueur dans les entreprises d'hôtellerie de plein air, pour garantir la qualité de service et la satisfaction client.	Le candidat met en pratique quotidiennement lors de ses interventions les démarches de qualité et de développement durable en vigueur dans l'entreprise.  * Le candidat décrit les principaux labels qualité existants dans les entreprises d'hôtellerie de plein air.  * Le candidat résume de façon synthétique les grands principes de protection de l'environnement et du développement durable pouvant s'appliquer à l'hôtellerie de plein air.  * Le candidat est capable de donner des exemples précis de mises en pratiques de ces démarches et principes (économies en eau, en électricité, etc. grâce à la maintenance des équipements, au choix des consommables, aux modalités d'entretien des espaces, de valorisation des déchets, ).

В	loc 2 : Réaliser la maintenance des bâ	timents, des hébergements et de leurs équipements en hôtellerie de plein air	
A3 Application des règles de sécurité, de santé et d'hygiène lors de la réalisation de la maintenance des bâtiments, des hébergements et des équipements	C2.1 Intégrer dans les activités de maintenance les règles de sécurité, de santé et d'hygiène adéquates pour garantir leur bonne réalisation et l'intégrité des personnels, prestataires et clients, en se conformant aux règles en vigueur dans les entreprises du secteur et en respectant son périmètre d'intervention individuel.	Le candidat respecte des règles et consignes de sécurité, santé et hygiène lors de la maintenance des bâtiments, des hébergements et des équipements :  * Les règles de sécurité citées par le candidat sont énoncées clairement et sont complètes.  * Les règles de sécurité adéquates sont appliquées par le candidat en fonction des situations (préparation du chantier, délimitation et sécurisation de la zone d'intervention, équipements de protection individuelle et collective, manipulation d'outils/matériels, travaux, stockage, évacuation des matériaux, conduite d'engins de chantier)  * Les règles de santé et d'hygiène sont connues et appliquées (gestes et postures).  * Le candidat utilise correctement les équipements de protection individuelle et collective (EPI) appropriés à chaque intervention.  * Le candidat réalise de façon adéquate la mise en sécurité des installations sur lesquelles il intervient.  * Les règles et les modes opératoires relatifs aux habilitations ou aux certificats règlementaires individuels sont connus et appliqués le cas échéant par le candidat (habilitation électrique, conduite d'engins de chantier) lors de l'intervention.	Evaluation des acquis professionnels en entreprise (Observation au poste de travail ou mise en situation) (20 % note finale);  Epreuve écrite technique (30 % note finale);  Epreuve orale à partir d'une étude de cas présentée
A4. Entretien des appareils, outils et matériels utilisés pour réaliser la maintenance	C2.2 Réaliser l'entretien et les dépannages courants sur les appareils et sur les équipements électriques dans le respect des normes en vigueur, pour les maintenir en bon état de fonctionnement.	Le candidat réalise l'entretien et les dépannages sur les appareils et sur les équipements électriques de façon régulière et optimale (ampoules, interrupteurs, prises de courant, fusibles, luminaires, téléviseur, électroménager, chauffe-eau électrique, disjoncteur différentiel, borne électrique d'emplacement, panneaux et bornes solaires).  * Les composants de remplacement sont choisis judicieusement.  * Les travaux de remise en place du nouveau composant, constituant ou conducteur, sont effectués en appliquant les normes en vigueur.  * Les raccordements sont vérifiés de façon exhaustive (tenue mécanique, continuité électrique).  * L'appareil ou le matériel fonctionne après l'intervention.	devant jury et questions- réponses (50 % note finale)

A5. Maintenance	C2.3 Réaliser l'entretien et les	Le candidat réalise l'entretien et les dépannages courants de plomberie de
des bâtiments, des	dépannages courants des	façon régulière et optimale (débouchage et réparation de fuites sur appareils
hébergements et de	équipements de plomberie pour	sanitaires et réseau de canalisation, bacs à douche ou chauffe-eau,
leurs équipements	les maintenir en bon état de	remplacement de la robinetterie et du petit matériel, raccord et
	fonctionnement, dans le respect	emboutissage) .
	des normes en vigueur.	* Le candidat effectue un diagnostic approfondi.
		* Le candidat réalise les opérations appropriées en sécurité et vérifie le bon
		fonctionnement de l'appareil ou du matériel réparé après son intervention.
		* L'appareil ou le matériel réparés fonctionnent après l'intervention.
	C2.4 Réaliser l'entretien courant	Le candidat réalise en autonomie des peintures de petites surfaces, des
	des peintures pour maintenir la	retouches ou des raccords propres et esthétiques.
	propreté et la fraicheur des	* La préparation du support est correcte.
	hébergements et des équipements,	* Les fissures sont colmatées en respectant les règles d'aspect et d'adhérence.
	dans le respect des normes en	* La compatibilité entre le support, l'apprêt et la finition est respectée.
	vigueur.	
	C2.5 Réaliser l'installation et les	Les équipements installés ou réparés sont fonctionnels et esthétiques
	réparations courantes des	(menuiseries en bois, alu ou PVC; équipements tels que les serrures,
	menuiseries et des autres	charnières ou tringles à rideaux ; les équipements pour personnes à mobilité
	équipements présents dans les	réduite, le mobilier en kit ; les lattes de parquet, le bardage de façade,).
	bâtiments pour assurer leur	* Les travaux d'apprêts sont effectués et le support n'est pas dégradé (rayures,
	fonctionnement et le confort des	traces d'outils).
	usagers.	* Les schémas de montage ou notices constructeurs sont exécutés sans erreur.
		* La réparation, la pose sont conforment à la qualité demandée ( sans cloques,
		sans plis, sans tâches ; la coupe est rectiligne, nette et sans retrait).
	C2.6 Vérifier régulièrement le bon	Le candidat identifie correctement les dysfonctionnements des appareils de
	fonctionnement des outils de	domotique et de télécommunication et prévoit l'intervention adéquate (câble
	domotique et des réseaux de	Ethernet, boîtier wifi, commande à distance des barrières ou des caméras,
	télécommunication, effectuer des	réseau internet).
	dépannages de premier niveau ou	* Le candidat connaît le fonctionnement des outils de domotique et des
	prévoir l'intervention d'un	réseaux de télécommunication.
	prestataire.	* Le candidat vérifie régulièrement l'état des appareils et sait remédier aux
		pannes de premier niveau.

		* Le candidat sait identifier et contacter le prestataire adéquat en vue de son intervention (fournisseur d'accès, etc.).
	C2.7 Réaliser de petits travaux de maçonnerie en respectant les normes en vigueur, pour maintenir le bon état des infrastructures ou des équipements.	Le candidat réalise de petits travaux de maçonnerie de qualité (murets, piliers de faible hauteur, dallage, rampes, scellement d'une plaque d'égout, d'un bac à fleur).  * Le matériel nécessaire à la réalisation est connu et bien préparé.  * Le candidat mobilise correctement les savoir-faire techniques de base pour la réalisation du ciment, l'utilisation des outils tels que la règle, le niveau).  * L'ouvrage est réalisé avec les techniques adéquates et selon les plans (ciment, coffrage, réalisation des aspects de surface,)  * Les travaux sont réalisés avec la méthodologie et la sécurité appropriées à l'ouvrage et au site.
A6. Réalisation de l'hivernage et du deshivernage des bâtiments, des hébergements, et de leurs équipements	C2.8 Réaliser les différentes activités d'hivernage et de deshivernage des bâtiments, des hébergements et de leurs équipements, pour garantir leur maintien en bon état et leur opérationnalité en saison, en respectant les règles des entreprises du secteur et le périmètre d'intervention individuel.	Le candidat réalise en autonomie les activités d'hivernage et de deshivernage et les infrastructures du camping sont opérationnelles à l'ouverture de la saison (bâtiments communs, sanitaires, abris, hébergements raccordés, et leurs équipements).  * La coupure et la remise en fonctionnement des différents branchements est réalisée dans les règles.  * La mise hors gel et la remise en service sont efficaces : aucun hébergement n'est abimé pendant l'hiver à cause d'un fluide (eau, électricité, gaz).  * Les anomalies (pannes, détériorations, incidents) constatées sont toutes signalées dans le respect des procédures de l'entreprise.  * Les réparations sont effectuées ou, le cas échéant, un prestataire est identifié et sollicité pour une intervention.

	Bloc 3 : Entretenir les espac	es verts et extérieurs et gérer les déchets en hôtellerie de plein air	
A7 Application des règles de sécurité, de santé et d'hygiène lors de l'entretien des espaces et lors de la gestion les déchets	C3.1 Intégrer dans l'entretien des espaces et dans la gestion des déchets les règles de sécurité, de santé et d'hygiène adéquates pour garantir leur bonne réalisation et l'intégrité des personnels, prestataires et clients, en se conformant aux règles en vigueur dans les entreprises du secteur et en respectant son périmètre d'intervention individuel.	Le candidat respecte les règles et consignes de sécurité, de santé et d'hygiène lors de de l'entretien des espaces et lors de la gestion les déchets :  * Les règles de sécurité citées par le candidat sont énoncées clairement et sont complètes.  * Les règles de sécurité adéquates sont appliquées par le candidat en fonction des situations (préparation du chantier, délimitation et sécurisation de la zone d'intervention, équipements de protection individuelle et collective, manipulation d'outils/matériels, travaux, stockage, évacuation des matériaux, conduite d'engins de chantier).  * Les règles de santé et d'hygiène sont connues et appliquées (gestes et postures).  * Le candidat utilise correctement les équipements de protection individuelle et collective (EPI) appropriés à chaque intervention.  * Le candidat met en sécurité les installations sur lesquelles il intervient.  * Les règles et les modes opératoires relatifs aux habilitations ou au certificats règlementaires individuels sont connus et appliqués le cas échéant, par le candidat (habilitation électrique, conduite d'engins de chantier) lors de l'intervention.	Evaluation des acquis professionnels en entreprise (Observation au poste de travail ou mise en situation) (20 % note finale);  Epreuve écrite technique (30 % note finale);  Epreuve orale à partir d'une étude de cas
A8 Maintenance des appareils, outils et matériels utilisés pour l'entretien des espaces et la gestion des déchets	C3.2 Réaliser la maintenance courante des appareils, outils et matériels utilisés pour l'entretien des espaces et la gestion des déchets, pour assurer leur bon fonctionnement, en se conformant aux règles de sécurité en vigueur dans les entreprises du secteur et au périmètre d'intervention individuel.	Le candidat réalise la maintenance des appareils, outils et matériels mobilisés lors de l'entretien des espaces et lors de la gestion des déchets de façon optimale et en sécurité.  * Le candidat contrôle l'état des appareils, outils et matériels pour identifier l'usure, les dysfonctionnements, les pièces à remplacer.  * Les appareils, outils et matériels sont fonctionnels et prêts à être utilisés.  * Les risques potentiels d'incendie lors de leur manipulation sont connus et éviter par le candidat.  * Les réparations sont effectuées sans détérioration et selon les préconisations du constructeur.  * Les contenants de déchets et les locaux de stockage sont entretenus selon les règles d'hygiène et de sécurité.	présentée devant jury et questions- réponses (50 % note finale)

A9 Entretien des	C3.3 Réaliser l'entretien des	L'entretien des espaces extérieurs est adapté à la saisonnalité et effectué en
espaces verts et	espaces verts et extérieurs en	autonomie (tonte, taille, ramassage des feuilles, paillage, arrosage, entretien
extérieurs et	organisant son activité selon les	de l'arrosage automatique, traitements)
travaux courants	saisons et le plan d'aménagement	* Le choix des outils et du moment sont pertinents.
	à l'aide des produits et techniques	* Les travaux sont réalisés selon les consignes de l'entreprise et avec le niveau
	adaptés pour maintenir les façons	de finition requis (hauteur de coupe, taille,).
	culturales et l'état des espaces.	* Les techniques simples de gestion raisonnée des espaces verts et extérieurs sont utilisées (goutte à goutte, mulch).
		* Les traitements phytosanitaires sont réalisés en respectant les dosages et les
		normes, en fonction des conditions météorologiques et d'environnement, et
		en respectant les techniques d'application.
	C3.4 Réaliser des travaux courants	Les travaux d'aménagement sont de qualité (plantation d'arbre, arbustes, de
	d'aménagements paysagers et	décors floraux, semis de gazon, entretien des éléments d'aménagement
	contribuer à l'installation	préfabriqués et/ou de bois).
	d'équipements, en relation avec	* Les travaux courants d'aménagements paysagers ou d'installation sont
	son responsable ou un prestataire	réalisés correctement selon les situations.
	d'une entreprise spécialisée, pour	* L'ouvrier réalise les travaux de préparation du sol de façon approprié :
	agrémenter les espaces extérieurs.	l'espace vert est propre et prêt à recevoir des plantations.
		* Les végétaux sont plantés à la saison appropriée, en respectant les
		techniques de plantation.
	C3.5 Contrôler quotidiennement	Le contrôle quotidien et la maintenance de premier niveau des équipements
	l'état des équipements des aires de	relatifs aux aires de jeux pour enfants sont effectués correctement et
	jeu et effectuer une maintenance	consignés dans le registre adéquat (peinture, changement de vis, changement
	de premier niveau en conformité	de corde,) .
	avec les normes du constructeur et	* Les notices d'emploi et d'entretien sont connues et vérifiées si besoin.
	avec la réglementation en vigueur	* Si un dysfonctionnement est identifié, l'installation et l'aire de jeu sont
	pour maintenir leur bon	sécurisées en attendant une intervention.
	fonctionnement.	* Les changements de pièces sont effectués correctement et la pièce
		commandée est adéquate.
		* Le prestataire adéquat est identifié et sollicité.

A10. Gestion et	C3.6 Gérer les déchets et leurs	Les espaces sont propres et la gestion des déchets est régulière et optimisée.
valorisation des	équipements (ramassage, tri,	* Les espaces sont parcourus et les déchets ramassés quotidiennement.
déchets	stockage, évacuation, entretien des	* Les pratiques professionnelles de tri, de recyclage des déchets sont connues
	contenants) pour maintenir la	et appliquées correctement par le candidat.
	propreté du site.	* Les containers de déchets ménagers sont déplacés dans le respect des jours
		d'enlèvement et de la répartition des charges.
		* Le candidat vérifie le respect des règles de tri par les usagers, signale les
		anomalies et maintient l'affichage en bon état.
	C3.7 Valoriser les déchets	Le candidat applique concrètement les règles de valorisation des déchets
	organiques (verts,) en appliquant	organiques (verts).
	les techniques en vigueur dans les	* Le candidat décrit le cycle de vie des déchets.
	entreprises du secteur pour	* Les techniques de valorisation des déchets organiques sont connues.
	contribuer aux actions de	* Le candidat met en œuvre des activités de réemploi des déchets organiques
	développement durable de	(broyage, mulch, compostage, choix des espèces végétales)
	l'entreprise.	* Les déchets sont compostés selon la méthode propre à l'entreprise.
	C3.8 Contribuer à l'entretien du	Le candidat identifie les dysfonctionnements et participe efficacement à
	système d'assainissement et de ses	l'entretien du système.
	équipements (pompe de relevage,	* Le candidat vérifie le bon fonctionnement des équipements d'assainissement
	stations d'épuration) en vérifiant	en cas de coupure électrique.
	leur bon état de fonctionnement et	* en cas de dysfonctionnement, il sait localiser et accéder aux systèmes.
	en effectuant leur maintenance	* Il est capable de décrire et de participer aux travaux de réparation de
	(nettoyage, débouchage,	premier niveau (couper l'électricité, sortir la pompe avec un dispositif de
	démontage).	levage, enlever les éléments qui obstruent les filtres, démonter la pompe).

	Bloc 4 : Entret	enir les espaces aquatiques en hôtellerie de plein air	
A11 Application des règles de sécurité, de santé et d'hygiène lors de l'entretien des espaces aquatiques en hôtellerie de plein air	C4.1 Intégrer dans l'entretien des espaces aquatiques les règles de sécurité, de santé et d'hygiène adéquates pour garantir sa bonne réalisation et l'intégrité des personnels, prestataires et clients, en se conformant aux règles en vigueur dans les entreprises du secteur et en respectant son périmètre d'intervention individuel.	Le candidat respecte les règles et consignes de sécurité, de santé et d'hygiène lors de l'entretien des espaces aquatiques en hôtellerie de plein air.  * Les règles de sécurité citées par le candidat sont énoncées clairement et sont complètes.  * Les règles de sécurité sont appliquées par le candidat en fonction des situations (préparation, délimitation et sécurisation de la zone d'intervention, équipements de protection individuelle et collective, manipulation d'outils/matériels).  * Les règles de santé et d'hygiène sont connues et appliquées (gestes et postures).  * Le candidat utilise correctement les équipements de protection individuelle et collective (EPI) appropriés à chaque intervention.  * Le candidat réalise de façon adéquate la mise en sécurité des installations sur lesquelles il intervient.  * Les produits de traitement sont stockés selon les règles de sécurité et le local technique est propre.	Evaluation des acquis professionnels en entreprise (Observation au poste de travail ou mise en situation) (20 % note finale);  Epreuve écrite technique (30 % note finale);
A12. Réalisation de la maintenance des espaces aquatiques en hôtellerie de plein air	C4.2 Contrôler quotidiennement et maintenir en bon état les équipements de sécurité et les affichages règlementaires des espaces aquatiques pour assurer la sécurité des usagers.	Les espaces aquatiques et leurs équipements sont sécurisés et fonctionnent correctement (clôtures, portes sécurisées, bouées, perches).  * Les spécificités des équipements de sécurité et des affichages règlementaires sont connus du candidat (autorisations annuelles, affichage relatif à chaque bassin, etc.).  * Les informations obligatoires sont affichées dans un endroit adéquat, à proximité de l'équipement et sont lisibles des clients.  * Les dysfonctionnements sont identifiés et le candidat initie les mesures correctives appropriées (intervention de premier niveau, fermeture de l'espace aquatique le cas échéant, alerte du responsable ou du prestataire).  * Le carnet sanitaire est complété avec les mentions adéquates relatives à la sécurité des usagers (nombre de baigneurs, signalements des incidents, observations, interventions techniques effectuées).	partir d'une étude de cas présentée devant jury et questions- réponses (50 % note finale)

C4.3 Vérifier et maintenir quotidiennement la qualité de l'eau et sa conformité aux normes	L'eau des bassins de baignade est propre et conforme aux règles sanitaires.  * Les normes relatives à la qualité de l'eau sont connues.  * Le candidat est capable de lire un résultat d'analyse des eaux de baignade et
en vigueur, en procédant aux	d'en déduire les actions attendues.
analyses et aux traitements adéquats et en reportant les	* Les taux de désinfectant et de stabilisant, le PH sont dans la fourchette réglementaire.
mesures dans le carnet sanitaire.	* Le carnet sanitaire est complété avec les mentions adéquates relatives à la
	qualité de l'eau (taux chimiques, relevé journalier du compteur eau, TH et TAC,).
	* Le candidat utilise correctement les outils et accessoires nécessaires pour
	maintenir la qualité de l'eau (pompes doseuses, filtres, balais, brosses).
C4.4 Réaliser l'entretien et la	Les bassins et leurs équipements sont propres et fonctionnels (plages et
maintenance réguliers des bassins	abords, bassins, pédiluves, blocs techniques, systèmes de traitement des
et de leurs systèmes (pompes,	eaux,).
filtres, systèmes électrique et/ou	* Les différents types de bassins et de mise en eau et l'équipement afférents
électronique) pour garantir leur	sont connus (bassins en béton, bassins de type "liner").
bon fonctionnement et l'agrément	* Le candidat est capable de comprendre et d'appliquer les notices techniques
des usagers.	constructeur relatives à la maintenance de premier niveau des différents équipements.
	* Les actions de nettoyage et de désinfection sont adaptées au type d'équipement et correctement réalisées.
	* Le candidat est capable de démonter et remonter les pompes et les filtres de bassins ou piscines.
C4.5 Contribuer à l'arrêt et à la	Le candidat réalise de façon adaptée et qualitative les actions qui lui sont
remise en service des espaces	confiées lors de l'arrêt ou de la remise en service des espaces aquatiques.
aquatiques et de leurs	* Le candidat explique et applique les notices techniques/constructeur.
équipements en réalisant les	* Le candidat contribue au paramétrage des modules de programmation des
activités adéquates (nettoyage,	bassins lors de la remise en eau.
protection, vidange des bassins,	* Le candidat signale les dysfonctionnements au prestataire chargé de
remise en eau) pour assurer leur	l'intervention d''ouverture et de fermeture des bassins.
fonctionnement à l'ouverture et à	* Les nettoyages, vidanges et remises en eau sont réalisés selon les protocoles
la fermeture du camping.	constructeurs.